

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

A) Stages au choix (3 périodes)

Unité de soins palliatifs

Équipe de consultations hospitalières

Soins palliatifs à domicile

Maison de soins palliatifs

Soins palliatifs pédiatriques

Stage en hôpital communautaire

Soins de longue durée

Clinique de la douleur

Stage personnalisé répondant aux besoins du résident et de la population.

B) Participation aux gardes des milieux de stage

C) Séances académiques

Participation aux réunions scientifiques du programme et des milieux.

Rencontre portant sur les habiletés de communication en soins palliatifs

CRITÈRES D'ADMISSION

Le Comité d'admission évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- 1) Motivation & habiletés d'apprentissage
- 2) Habilétés relationnelles
- 3) Potentiel et intérêt pour exercer un leadership en soins palliatifs

Les candidats peuvent déposer une demande en prévision du comité d'admission qui inclut :

- Une lettre de motivation
- un curriculum vitae abrégé
- une lettre de référence
- les évaluations de stage obtenues en cours de résidence.

Trois dates de tombée sont possibles pour déposer une candidature : 1^{er} septembre, 1^{er} février, 1^{er} juin. Ceci étant, les candidatures des résidents terminant leur programme de formation au 30 juin de l'année courante ont le 1^{er} février pour unique date de tombée. Des entrevues seront prévues au comité d'admission suivant.

Les demandes pour le programme de 3 mois sont gérées hors-CARMS et les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Le site du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, de même que le site de la faculté, est remis à jour annuellement comme complément d'information.

Veuillez adresser votre demande à :

Gestion des dossiers étudiants

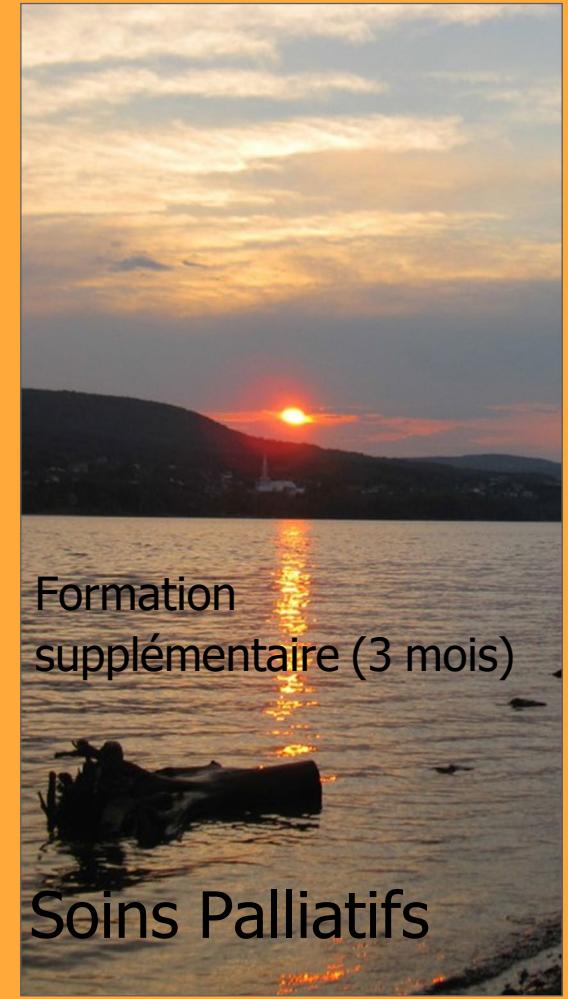
Programme de résidence en médecine de famille et compétences avancées en médecine de famille

Courriel : residence@medfam.umontreal.ca

Pour toute question spécifique, vous pouvez communiquer avec la directrice de programme
D^r Andréanne Côté
CIUSSS NIM – Pavillon Dorion

1360 Jean-Talon-Est
Montréal (Qc) H2E 1S1
andreeanne.cote.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

Département de médecine de famille et de médecine d'urgence



Formation supplémentaire (3 mois)

Soins Palliatifs

Programme destiné :

Aux finissants d'un programme de résidence et/ou en pratique clinique au moment de la demande.

PRÉAMBULE

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit les soins palliatifs comme suit :

Les soins palliatifs sont une approche pour améliorer la qualité de vie des patients (adultes et enfants) et de leur famille, confrontés aux problèmes liés à des maladies potentiellement mortelles. Ils préviennent et soulagent les souffrances grâce à la reconnaissance précoce, l'évaluation correcte et le traitement de la douleur et des autres problèmes, qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel.

Le département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation supplémentaire d'une durée de 3 mois permettant aux médecins ayant complété avec succès un programme de résidence, d'acquérir des compétences additionnelles dans cette discipline.

À la fin de la formation et selon ses intérêts, le résident aura développé une expertise portant sur certains aspects de la pratique. Il aura acquis les outils nécessaires pour poursuivre le développement de ses intérêts et habiletés dans le domaine.



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À la fin de la formation supplémentaire en soins palliatifs, le résident sera en mesure de :

- Intégrer le savoir, savoir-être et savoir-faire, propres aux problématiques fréquemment rencontrées parmi la clientèle palliative, afin d'assurer des soins globaux de qualité à chacune des étapes de la maladie;
- Intégrer une équipe de soins palliatifs en milieu hospitalier et\ou communautaire, en déployant les compétences nécessaires à la réalisation de plans d'intervention établis dans un esprit collaboratif pour le mieux-être de la clientèle palliative.

PLACES DISPONIBLES

La formation supplémentaire en soins palliatifs de 3 mois peut accueillir un total de 1 à 4 résidents selon les capacités d'accueil. La priorité est accordée aux demandes d'admission au programme de 1 an.



BUT DU PROGRAMME

Offrir une formation qui tienne compte des intérêts cliniques spécifiques des résidents inscrits, ainsi que de l'expertise spécifique requise dans leur milieu de pratique futur (milieu urbain ou rural).

PRÉALABLES

Avoir réussi l'examen du Collège des médecins de famille du Canada ou du Collège royal.

Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

Avoir réussi avec succès un programme de résidence

ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives seront effectuées à mi-stage et à mi-parcours. Chacun des stages cliniques fera l'objet d'une évaluation sommative.

Aucune diplomation n'est octroyée au terme de la formation, mais une lettre de confirmation de formation peut être produite.

